

PROFIL DE POSTE COUVREUR

Titre/Métier

Couvreur

Cadre d'emplois

Filière technique – Catégorie C
Cadre d'emplois des adjoints techniques

Service d'affectation

Direction Bâtiments
Service maintenance et sécurité des ERP
Atelier Couverture Maçonnerie

Missions

- Maintient en état et effectue les travaux d'entretien dans le cadre du plan de maintenance pour l'atelier « Couverture / Maçonnerie » permettant une exploitation optimale et une gestion planifiée et organisée des interventions en fonction des ressources humaines, matérielles et financières, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.
- Intervient de manière efficace afin de limiter les interventions. Cette action s'intègre dans un processus d'amélioration continue impliquant l'analyse des interventions réalisées et la proposition d'actions d'amélioration. La prise d'initiative des agents en concertation avec l'ensemble de son équipe est privilégiée. Il devra bénéficier des compétences techniques nécessaires permettant de proposer des petits travaux d'amélioration.

Position hiérarchique

Rattaché au responsable de l'atelier Couverture maçonnerie

Relations fonctionnelles

En interne :

- Ensemble des services de la Direction Bâtiments
- Services de la Direction des Moyens Logistiques Mutualisés,
- Directions gestionnaires.

En externe :

- Exploitants des sites ville et agglo

Principales responsabilités

- Réaliser et exécuter des interventions de maintenance indiquées dans le plan de maintenance en couverture en tant qu'agent technique ayant les compétences requises.
- Contribuer au plan de maintenance lié aux couvertures et aux évacuations afin de garantir l'évacuation de manière satisfaisante des EP jusque dans les réseaux collectifs.
- Être garant de la pérennité de son intervention dans le temps
- Réaliser des petits travaux de couverture afin de permettre de retarder des travaux d'investissements pour une optimisation des finances publiques.
- Intervenir en soutien dans le cadre d'importantes fêtes et manifestations pour des interventions encouverture mais également sur d'autre spécificité techniques. Intervention ponctuelle.

- Être force de propositions vis-à-vis des constats faits sur le patrimoine bâtiment afin de proposer et mettre en œuvre des actions correctives ou de réaliser des chantiers en régie.
- Être amené à participer à des réunions et groupes de travail
- Savoir mettre en place les sécurités et les EPI personnel et collectif

Compétences/qualités requises

Savoirs (connaissances théoriques)

- Avoir des connaissances réglementaires liées à l'activité de couverture maçonnerie dans les bâtiments
- Connaître les bases des textes réglementaires liés aux interventions de maintenance dans le but de la mise en œuvre d'un plan de maintenance
- Savoir lire et comprendre la lecture de plan

Savoir-faire (liés à l'expérience pratique)

- Organiser et planifier son travail
- Analyser et traiter avec l'aide de ses collègues les problèmes liés à la couverture maçonnerie, et mettre en œuvre un plan d'actions correctif.
- Savoir identifier les besoins en matériaux et matériels, et les méthodes pour réaliser des interventions techniques
- Réaliser et exécuter les interventions de maintenance (préventive, corrective, curative) de l'atelier couverture maçonnerie en respectant les règles de l'Art, la réglementation et les règles de sécurité
- Anticiper les besoins notamment pour développer la maintenance préventive du patrimoine

Savoir procédural

- Valoriser et hiérarchiser les informations, repérer les priorités
- Planifier les actions et les évaluer

Savoir relationnel

- S'adapter au public
- Adapter le message face aux interlocuteurs
- S'impliquer dans des groupes de travail
- Travailler en équipe et transversalité
- Respecter le devoir de réserve
- Avoir l'état d'esprit d'amélioration continue

Lieu d'embauche

Centre Technique Mutualisé – 116 rue Monge – La Roche-sur-Yon

Contraintes et difficultés

- Permis de conduire requis

Horaires

35 heures par semaine

Horaires variables et modulables en fonction des besoins du service et dans le respect du protocole sur l'aménagement du temps de travail.

Avantages liés au poste

Régime indemnitaire afférent à la collectivité

Participation prévoyance et prime annuelle

Catégorie Active